

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Convocation-du-CA-du-24-octobre-2016-a-l>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Espace adhérents > Assemblées Générales et Congrès > AG et AGE 2017 > Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire et diverses communications préparatoires du CA > **24 octobre 2016 - Mail du CA de convocation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire + envoi d'un courrier postal**

24 octobre 2016

24 octobre 2016 - Mail du CA de convocation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire + envoi d'un courrier postal

Aux 919 groupes, membres du Réseau "Sortir du nucléaire"

Convocation à l'Assemblée générale (AG) et à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du Réseau "Sortir du nucléaire"

Le samedi 11 février et dimanche 12 février 2017 à Sète (Hérault)

=> voir aussi en [téléchargement ici](#) le courrier de convocation envoyé par voie postale à tous les groupes de la fédération incluant le formulaire d'adhésion.

Les dates clés à retenir pour préparer l'AG et l'AGE :

▶ *D'ici le 20 novembre 2016 : vos retours sur la révision des statuts et du règlement intérieur pour l'AGE*

▶ *D'ici le 16 décembre 2016 : votre rapport d'activités de l'année 2016*

▶ *D'ici le 15 janvier 2017 : votre inscription à l'AG-AGE*

▶ *D'ici le 27 janvier 2017 : date limite pour votre adhésion 2016.*

Bonjour,

Comme nous vous l'avions déjà fait savoir [par mail le 5 septembre 2016](#), vous êtes cordialement

invité-e-s à participer à l'Assemblée générale (AG) et à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du Réseau "Sortir du nucléaire" qui se tiendront le samedi 11 février et le dimanche 12 février 2017 à Sète (Hérault).

Sète est situé à 88 km de l'usine Comhurex de Malvés, près de Narbonne, qui transforme, lors d'une première étape, le minerai d'uranium pour servir de combustible pour les centrales nucléaires françaises et à 150 km du port de Fos sur Mer qui est l'entrée maritime de l'uranium qui arrive d'Afrique.

C'est dans ce contexte local que les séances plénières de l'AG et de l'AGE auront lieu le samedi toute la journée et le dimanche matin jusqu'à 12 h 30.

Le vendredi de 20 h 30 à 23 h 00, soit la veille de l'AG, un ou plusieurs ateliers thématiques seront accompagnés de temps d'échanges avec les représentants des groupes.

D'ici le 20 novembre 2016 : vos retours sur la révision des statuts et du règlement intérieur pour l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire aura pour but de discuter et de voter une révision des statuts et du règlement intérieur avec l'introduction du congrès dans les statuts qui aura lieu tous les 3 ans (après le 1er congrès qui s'est tenu début 2016), de nouvelles règles relatives à l'élection des administrateurs par chaque congrès, la redéfinition d'un groupe membre et la reconnaissance des membres donateurs individuels, des règles de médiation et de prévention des conflits et d'autres modifications d'ordre technique du règlement intérieur.

Cette révision des statuts et du règlement intérieur actuels est [présentée ici](#).

Vous avez jusqu'au 20 novembre pour transmettre vos amendements sur cette révision des statuts et du règlement intérieur en écrivant à : alain.joffre@sortirdunucleaire.fr

Vos amendements seront étudiés par le CA pour proposer à tous les groupes une seconde version du document de révision qui sera alors discuté et voté lors de l'AGE.

D'ici le 16 décembre 2016 : votre rapport d'activités de l'année 2016

Pour compléter notre bilan moral et d'activités 2016, veuillez nous transmettre votre propre bilan des actions antinucléaires menées localement en 2016 par votre groupe. Merci de l'accompagner d'une ou deux illustrations significatives.

Votre rapport d'activités, suivant [un format à découvrir ici sur le site AG 2017](#), est à transmettre à Mélisande Seyzeriat, la chargée des groupes et actions :

melisande.seyzeriat@sortirdunucleaire.fr

D'ici le 15 janvier 2017 : inscrivez vous à l'AG et AGE, merci !

Jusqu'au 15 janvier, vous pouvez vous inscrire pour participer à l'AG et AGE. Passée cette date, il nous sera impossible de prendre en compte votre demande d'hébergement et de repas.

Nous vous invitons à remplir sans délai le formulaire d'inscription sur le site web :
<https://sortirdunucleaire.org/Formulaire-d-inscription-a-l-AG>

Si vous pensez ne pas venir, remplissez sur ce même site le formulaire d'absence. En effet, si votre groupe est à jour de sa cotisation 2016, vous pouvez donner un pouvoir à un autre groupe adhérent présent à l'AG et AGE ou à un membre du Conseil d'administration pour porter votre droit de vote sachant que chaque groupe présent ne peut porter qu'un seul pouvoir.

Votre présence à cette Assemblée générale est importante pour travailler ensemble à l'évolution de la fédération, à une meilleure dynamique et à une réflexion sur la stratégie et les actions à venir du Réseau "Sortir du nucléaire".

D'ici le 27 janvier 2017 : adhérez pour pouvoir voter ou pour donner votre pouvoir

Seuls les groupes membres qui sont à jour de leur cotisation 2016 bénéficient du droit de vote lors de l'AG et AGE. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous remercions de mettre à jour votre cotisation 2016, jusqu'à 15 jours avant l'AG (conformément à l'article 3 de notre règlement intérieur), soit d'ici le vendredi 27 janvier à minuit (cachet de La Poste faisant foi).

Tous les documents préparatoires à l'AG-AGE sont disponibles sur un espace web dédié

Les documents préparatoires à l'AG sont disponibles au fur et à mesure de leur préparation sur l'espace web suivant : <https://www.sortirdunucleaire.org/AG-2017>

Vous y retrouverez l'ordre du jour de l'AG et AGE, les informations pratiques, les règles de remboursement des frais d'AG, les statuts et le règlement intérieur actuels, les modifications des statuts et du règlement intérieur pour l'AGE, le rapport moral et d'activités, le rapport financier, le document d'orientation stratégique...

Votre bonne connaissance de ces documents est indispensable à la qualité des débats et des décisions prises tout au long de l'AG.

Des règles claires pour le remboursement de vos frais d'AG

Cette année, nous avons défini [des règles claires de remboursement des frais](#) d'AG, à voir sur le site de l'AG 2017 : pensez à vous y référer et réservez aussi tôt que possible votre billet de train pour bénéficier du meilleur tarif possible.

Dès avant l'AG : une transparence des finances de l'association

Pour répondre à vos éventuelles interrogations concernant les finances de l'association, vous pouvez, dès à présent, poser vos questions au responsable financier (Fabien Brosset) et aux administrateurs co-trésoriers (Philippe Guiter et Jean-Claude Bragoulet) en écrivant à :

fabien.brosset@sortirdunucleaire.fr

Faites connaître votre association lors de l'AG

Chaque groupe ou bassin géographique de lutte peut apporter ses documents, panneaux ou brochures présentant ses initiatives pour les faire connaître aux autres en le signalant aux

organisateur un peu avant l'AG.

Pour toute question concernant votre inscription et tout aspect pratique, écrivez à Maloin sur le mail suivant : organisation-ag@sortirdunucleaire.fr

Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux les 11 et 12 février prochains à Sète !

Très cordialement,

Le Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire"

Le 24 octobre 2016